

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE LA SARL PILOTAGE CONCEPT

Article 1 – Acceptation des conditions générales de vente

Le fait de remplir un bulletin d'inscription et de confirmer cette commande avec un paiement vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Ces dernières prévalent sur toutes autres conditions d'achat.

Article 2 – Tarif des stages et paiement

A) Tarif

Les tarifs indiqués par PILOTAGE CONCEPT sont en Euros T.T.C. sur une base de TVA à 19.6%. Ils comprennent une assurance Individuelle Accident, le contenu pédagogique, le prêt de l'équipement du pilote, l'utilisation des véhicules et des pistes. Ils ne comprennent pas le transport, les repas, et l'hébergement.

B) Paiement

PILOTAGE CONCEPT accepte quatre modes de paiement :

- > En espèces : uniquement sur les circuits le jour de l'activité.
- > Par chèque : libellé à l'ordre de PILOTAGE CONCEPT sous condition que le chèque soit émis par une banque Française.
- > Par carte bancaire : par téléphone, Internet ou sur les circuits le jour de l'activité.
- > Par chèque cadeau : uniquement l'original dûment complété à l'attention de PILOTAGE CONCEPT.

Article 3 – Traitement de la commande

PILOTAGE CONCEPT ne prend aucune réservation téléphonique avant la réception de votre commande et de l'intégralité de votre paiement. Nos offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de l'inscription.

Après notre validation, vous recevrez une confirmation d'inscription. Si la date que vous avez choisie n'est plus disponible, vous pourrez contacter notre centrale de réservation afin d'en définir une nouvelle par téléphone. Nous enregistrons votre préférence horaire mais ne garantissons pas de pouvoir la respecter. Dans un souci d'impartialité, nous attribuons les places de l'après-midi en fonction des situations géographiques. Vous recevrez votre horaire, par email ou téléphone, quelques jours avant la date de votre activité. Le fait de ne pas pouvoir répondre à vos exigences de date ou d'horaire ne représentera en aucun cas un motif de remboursement ou de report de date de stage.

PILOTAGE CONCEPT ne peut être tenu responsable de l'éventuel retard d'acheminement dû aux divers intervenants tels que La Poste ou les Fournisseurs d'Accès Internet.

Article 4 – Validité de l'offre

A) Commande « datée »

Tout stage non effectué à la date prédefinie par le client (lors de sa commande ou lors de son appel téléphonique) sera considéré comme réalisé et ne donnera lieu à aucun remboursement.

B) Commande « non datée »

La durée de validité d'une commande « non datée » est d'un an. Tout stage non effectué durant cette période sera considéré comme réalisé et ne donnera lieu à aucun remboursement. Il appartient au client de réserver suffisamment à l'avance la date de son stage afin qu'il puisse être réalisé pendant sa période de validité.

Article 5 – Obligations du participant

Chaque participant à un stage de pilotage :

- > devra être titulaire du permis de conduire B en cours de validité. Ce document sera réclamé le jour du stage, sauf dans le cadre d'un baptême de piste,
- > s'engage à respecter l'horaire qui lui a été communiqué. Un retard ne pourra être rattrapé qu'en diminuant le temps de conduite,
- > accepte que le non respect des consignes de sécurité, des recommandations ou des ordres d'un des organisateurs ou d'un pilote instructeur peut entraîner l'exclusion du stage sans contrepartie,
- > reconnaît participer à l'activité à ses risques et périls, et dégage la société PILOTAGE CONCEPT, de toutes responsabilités en cas d'accident, de vol de quelque nature que ce soit ou de tous dommages sans aucune exception ni réserve. PILOTAGE CONCEPT ne saurait être tenue pour responsable de toute conséquence physique (mal de dos, coupure...) survenant pendant ou après la prestation,
- > certifie ne pas avoir de contre indications médicales ou être sous traitement ayant des effets secondaires ou contre indications à la conduite.

Article 6 – Assurances

A) Incluse

Lors de l'utilisation des voitures de PILOTAGE CONCEPT, le stagiaire bénéficie d'une assurance individuelle accident, souscrite auprès de la compagnie MTA, garantissant 15 000 € en cas de décès, 31 000 € en cas d'invalidité permanente totale, réductible en cas d'incapacité temporaire selon un barème disponible sur demande.

B) Complémentaires

Il appartient au stagiaire qui estime que le niveau des garanties offertes est trop faible de souscrire à ses frais des garanties complémentaires.

C) Report p

L'assurance report ne permet pas d'obtenir le remboursement d'une commande, mais permet au client, lorsqu'elle est souscrite, de modifier (une seule fois) la date de son stage prédefinie lors de sa commande ou de son appel téléphonique. Le client peut demander le report de la date de son stage jusqu'à 48h avant son activité. Passé ce délai, la date n'est plus modifiable. Tout stage non effectué à la date prédefinie par le client sera considéré comme réalisé et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Le tarif de cette assurance est de 9 € pour les stages « Découverte » (jusqu'à 16 tours au volant), et de 49 € pour les stages « Racing » (plus de 16 tours au volant). Sans cette dernière, aucune modification de date ne sera possible.

Article 7 – Modification

A) Du fait du client

Les modifications de date ne sont possibles que sous réserve d'avoir souscrit l'assurance Report, et selon le système décrit à l'article 6 - paragraphe C.

B) Du fait de PILOTAGE CONCEPT :

Nous pouvons être contraint de modifier un élément essentiel du stage en raison de circonstances non prévisibles. En aucun cas, notre responsabilité ne pourra être recherchée. Tout report de date ou retard du planning ne pourra faire l'objet d'aucune contestation du client qui ne pourra prétendre à aucun dédommagement ni diminution de tarif. Ces situations, non imputables à PILOTAGE CONCEPT, ne peuvent donner lieu à un remboursement, mais l'école s'engage à proposer au minimum 3 dates de report dans un délai de 90 jours. L'assurance Report souscrite par le client ne pourra permettre un remboursement dans les cas cités ci-dessous.

1) Météorologique

Comme l'ensemble des activités se déroulant sur la terre, nous sommes soumis aux contraintes météorologiques. Ainsi en cas de pluie, neige, gel... nous serions dans l'obligation :

> d'interrompre momentanément l'activité, provoquant par conséquent une augmentation du temps d'attente,
> de reporter, tout ou partie de votre stage à une date ultérieure. La partie de la prestation exécutée sera supportée par le client qui s'y oblige.

2) Mécanique

PILOTAGE CONCEPT prévoit un véhicule de réserve lors de ses prestations, son parc automobile faisant l'objet d'un entretien poussé et régulier par des professionnels de la course automobile. Malheureusement, ces précautions peuvent s'avérer insuffisantes lors de certaines avaries imprévisibles (boîte de vitesse, retard de livraison...), nous serions alors dans l'obligation :

> d'interrompre momentanément l'activité, provoquant par conséquent une augmentation du temps d'attente,
> de reporter, tout ou partie de votre stage à une date ultérieure. La partie de la prestation exécutée sera supportée par le client qui s'y oblige.

3) Manque de participant

PILOTAGE CONCEPT peut être contraint de devoir reporter une prestation pour manque de participant. Nous nous engageons alors à prévenir, au moins 5 jours avant, les clients prévus à cette date.

Article 8 – Annulation

Le code de la consommation offre au consommateur un droit de rétractation pendant une durée de 7 jours lors d'un achat en ligne lui permettant d'obtenir le remboursement ou l'échange du produit. Cependant l'article L.121-20-4 prévoit que les prestations de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée ne rentrent pas dans le champs de ce droit de rétractation.

Article 9 – Réclamations

Les réclamations devront être envoyées par courrier recommandé avec AR à PILOTAGE CONCEPT – Tour Europa – 94532 Thiais cedex. En cas de réclamation reconnue par nous comme justifiée, notre responsabilité se limite à la partie d'opération non réalisée. Nous ne consentirons aucun dédommagement pour les frais que le client pourrait être amené à supporter, ni pour quelques autres raisons que ce soit.

Article 10 – Informatique et liberté

Soucieux du respect de votre vie privée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné uniquement à traiter votre commande. En aucun cas, ces informations ne seront transmises ou vendues. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous adresser à PILOTAGE CONCEPT – Tour Europa – 94532 Thiais cedex.

Article 11 – Propriété

Tous les éléments du site Internet de PILOTAGE CONCEPT sont protégés par la législation en vigueur en France en matière de propriété intellectuelle. A ce titre, la reproduction, l'utilisation, l'adaptation... des éléments de ce site sont strictement interdites sans notre accord préalable.

Article 12 – Litige

PILOTAGE CONCEPT étant domicilié en France, seul le droit Français est applicable. En cas de litige, seul le tribunal de Créteil sera compétent.